

La CFTC vous informe.

Covid-19 : Un nouveau service en ligne pour les personnes à risque.

Bonjour à tous,

Si vous êtes atteints d'une maladie chronique et/ou présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie Covid-19, sans solution de télétravail envisageable, vous devez rester chez vous en arrêt maladie.

La MSA déploie un service en ligne qui vous permet de demander un arrêt de travail sans passer par votre employeur ou votre médecin traitant.

Vous pouvez vous connecter directement sur le site de la MSA :

<https://declare2.msa.fr/cgu> (ou sur, declare.ameli.fr si vous ne relevez pas de la MSA) pour demander à être mis en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours.

Le Haut conseil de la santé publique a listé les personnes concernées :

- les femmes enceintes,
- les personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique...),
- les personnes atteintes d'insuffisances respiratoires chroniques,
- les personnes atteintes de mucoviscidose,
- les personnes atteintes d'insuffisances cardiaques (toutes causes),
- les personnes atteintes de maladies des coronaires,
- les personnes avec antécédents d'accident vasculaire cérébral,
- les personnes souffrant d'hypertension artérielle,
- les personnes atteintes d'insuffisance rénale chronique dialysée,
- les personnes atteintes de diabète de type 1 insulino-dépendant et de diabète de type 2,
- les personnes avec une immunodépression atteintes de pathologies cancéreuses et hématologiques, ou ayant subi une transplantation d'organe et de cellules souches hématopoïétiques,
- les personnes avec une immunodépression atteintes de maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur,
- les personnes avec une immunodépression infectées par le VIH,
- les personnes atteintes de maladie hépatique chronique avec cirrhose,
- les personnes présentant une obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40.

Conformément à notre vision, celle d'un syndicalisme d'engagement au service de tous, nous demeurons disponibles et continuerons à vous informer et à défendre vos intérêts tout au long de cette crise sanitaire et au-delà.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

**Pour que demain, ensemble, nous soyons encore
plus forts,
Adhérez et faites adhérer à la CFTC**

Pour la section syndicale.
Le délégué central Eloi SCHNEIDER 06 85 74 78 89

Retrouvez nous sur: <https://cftconf.fr/>

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)

Envoyé par
 **sendinblue**